

Séance du Conseil départemental du 26 juin 2023

Budget supplémentaire 2023

Intervention de Fatiha Aggoune

Présidente du groupe Val-de-Marne en commun – PCF et Citoyen.nes

Monsieur le Président,

Chers collègues,

Une année ne chassant pas l'autre, je tiens tout d'abord à remercier la direction générale ainsi que la direction des finances, pour la qualité des informations budgétaires des documents et rapports portés à notre connaissance.

En convoquant beaucoup plus tôt que d'habitude l'examen du budget supplémentaire 2023 par notre assemblée, je ne peux manquer d'y voir la traduction des difficultés qu'affronte notre pays, ses corps intermédiaires, les Collectivités territoriales, nos concitoyens.

Alors que la perte de pouvoir d'achat est massive, que l'énergie et les denrées alimentaires sont particulièrement touchées !

Alors que les développements de la crise exigent de la solidarité, une nouvelle répartition des richesses !

Le constat est là : des entreprises et leurs actionnaires continuent de faire des profits sur la crise. Les dividendes du CAC 40 explosent mais les salaires stagnent.

Et force est de constater que le gouvernement n'est pas au rendez-vous !

Nous nous souvenons, combien dans les premiers mois de lutte contre la Covid-19, nos Collectivités territoriales, les départements et les communes en particulier, se sont substitués à l'Etat. Combien elles ont agi pour les services publics et tenté d'apporter réponses aux populations en difficultés. Combien elles ont tenté de préserver le maillage républicain de notre pays.

Mais du fait **d'une austérité budgétaire renforcée avec la baisse de la dépense publique**, les collectivités sont poussées à réduire leurs interventions et à privatiser.

Pour notre part, nous nous y refusons !

Avec des dotations qui ne suivent pas l'inflation, les Collectivités territoriales ne peuvent amortir leurs coûts de fonctionnement exponentiels. C'est pourquoi, avec les parlementaires communistes, nous continuons de porter l'exigence auprès du gouvernement, de **l'indexation de la DGF sur l'inflation**, une mesure de justice d'un milliard d'€ qui serait bienvenue pour protéger et renforcer nos comptes locaux.

Cette bataille politique exigerait et mériterait d'être menée avec détermination, en y associant nos administrés, ce n'est votre choix et c'est regrettable ... alors qu'une nouvelle atteinte est portée à **l'autonomie fiscale et financière des Collectivités territoriales**, avec un projet de loi de programmation des finances publiques 2023/2027 qui en retirant 2,9 milliards d'€ aux CT, va porter à 13 milliards le montant de DGF qui leur a été retiré depuis 2014.

Une fois de plus, le gouvernement n'est pas au rendez-vous !

J'en viens au budget supplémentaire.

Il a pour tradition d'affecter le résultat constaté au compte administratif, les restes à réaliser, et d'ajuster les dépenses et les recettes pour une exécution budgétaire au plus près des besoins.

Notre collègue Hervé Gicquel le rappelait, ce Budget supplémentaire marque en **section de fonctionnement**, un besoin de financement de **22,53 M€** : avec en dépenses de fonctionnement, une inscription supplémentaire de **32,48 M€** ; et côté recettes, un excédent de **9,96 M€**.

Sur la **section d'investissement**, vous allégez la charge nette de **10,59 M€** (hors emprunt) : avec des dépenses à la baisse pour **8,8 M€**, dont **4,05 M€** de diminution des crédits de paiement 2023 des autorisations de programme ; et en intégrant un surplus de recettes pour **1,75 M€**.

Après reprise du résultat, le budget supplémentaire appelle à donc un besoin de financement de 64,7 M€ (+ 80% sur 2022).

Ma première observation sera pour signifier que ce budget supplémentaire n'est pas que la reprise des résultats, de leurs affectations et de décisions d'ajustements.

J'en veux pour preuve **la section d'investissement**, avec un allègement de la charge nette au BS qui a des incidences variables selon les directions, certaines bénéficiant d'abondements, d'autres de réductions et reports.

Parmi les arbitrages budgétaires à la baisse, je veux exprimer notre préoccupation, s'agissant de **politiques publiques départementales qui concourent fortement à l'aménagement, à l'équipement et à l'attractivité du territoire**. Je pense par exemple à l'environnement (pourtant affiché comme une priorité centrale) ; je pense aux voiries, mobilités et transports en commun déjà en nette diminution dans le budget primitif 2023.

Pour illustrer mon propos, le Plan Pluriannuel d'Investissement affiche moins 972 000 € pour les espaces verts ; moins 2,15 M€ s'agissant des collèges et des équipements sociaux (crèches et PMI) pour ne prendre que ces deux exemples.

Ainsi, l'affichage d'un niveau d'investissement « historique » sur lequel vous n'avez de cesse de communiquer depuis deux ans, commence déjà à s'étioler. Nous craignons que cela ne présage de nouveaux renoncements à venir, et vous appelons à un peu de modestie sur vos annonces d'investissement.

Je le dis d'autant plus et vous le savez, que toutes les collectivités, tous les aménageurs, sont confrontés au renchérissement des prix des matières premières qui vient fortement impacter les coûts de travaux des opérations d'investissement, ce qui les contraint de plus en plus à devoir lisser dans le temps ces investissements.

Or, il convient plus que jamais d'avoir des ambitions. En la matière, la force et l'engagement de la puissance publique sont indispensables pour les mener à bien, avec l'objectif toujours, de s'attacher à construire du consensus politique autour de grands projets d'équipement et d'aménagement du Val-de-Marne, utiles aux salariés, aux populations et aux communes du département.

Notre majorité sous l'impulsion du Président Favier s'y était employée avec détermination, avec une réelle vision de l'aménagement, et des résultats. Sans être exhaustif : le T9 fait le plein, le Grand Paris Express est bientôt sur les rails, la Cité de la gastronomie, la station de dépollution de Champigny, le Téléval, le MAC VAL, le Bâtiment Eiffel, l'UCP Chérioux, la réouverture de la Bièvre ...

Depuis deux ans, quoi de neuf, quoi de marquant ! Un peu de panneaux photovoltaïques, un plan 50 000 arbres qui peine à prendre racine, disséminé ci et là, faute d'avoir identifié de grandes emprises départementales.

Ca manque de souffle et de vision.

Ce budget supplémentaire s'inscrit dans un cycle budgétaire, où vous avez eu la main de bout en bout, tant dans la préparation que dans les choix que recouvrent les prévisions budgétaires soumises au vote et donc leur niveau d'exécution et de réalisation.

Dans le prolongement du BP 2023 et de ses principaux postes de dépenses et de recettes, ce Budget Supplémentaire continue d'être marqué par les effets de la crise inflationniste.

Au **chapitre des recettes qui progressent de 2%**, le net ralentissement de la construction face à l'envolée des coûts de l'énergie et des matières premières, la grande prudence des investisseurs, et l'impossibilité croissante des ménages qui le souhaitent d'accéder à la propriété, se poursuit.

Après le tassement déjà enregistré fin 2022 sur les droits de mutation perçus par le département, vous proposez d'ajuster cette recette à la baisse pour 25 M€ avec un montant de 310 M€ au BS.

Nous **craignons que malgré ce nouveau recalibrage, vous soyez de nouveau conduits à réviser ce montant** lors de la décision modificative qui s'imposera.

Même si nous voyons, et c'est une bonne nouvelle, que les encaissements constatés en terme de fiscalité (TSCA, taxe d'aménagement, fraction de TVA compensant la perte de CVAE...) et autre recette de péréquation DMTO, laissent espérer une recette supplémentaire d'environ 34 M€.

Concernant les dépenses de fonctionnement en progression de 0,6%, les ajustements de crédits liés au champ social sont significatifs et principalement portés par deux grands secteurs de nos champs de compétences, l'autonomie (+ **10,55 M€**) et l'Aide sociale à l'enfance (+ **6,8 M€**).

Mais je le redis, cela ne peut masquer que le **rythme d'augmentation des dépenses a été largement contenu sur le dos des politiques de solidarité et d'insertion** comme l'a évoqué mon collègue Franck Mora.

Nous redisons que l'externalisation de pans entiers des missions de service public que vous engagez, avec en particulier celui de l'accompagnement des allocataires du RSA, est une faute et un calcul d'économie de gestion !

En mettant fin aux financements des structures d'insertion qui travaillaient en grande proximité avec les ménages concernés, vous vous privez du professionnalisme et du lien tissé par ces acteurs sociaux.

Il est un certain nombre de départements, y compris de votre sensibilité, qui avaient fait ce choix, et qui en sont revenus.

Je conclurai mon propos, pour considérer une nouvelle fois, que l'action politique et l'efficacité des politiques publiques ne doivent pas tourner le dos à ceux qui ont le plus besoin de la solidarité.

C'est pourtant le chemin que vous empruntez.

Monsieur le Président, chers collègues,

C'est en cohérence avec notre vote lors du Budget primitif 2023 que nous voterons contre ce budget supplémentaire.

Sans nier les difficultés qu'affrontent l'ensemble des collectivités, nous voterons contre et nous le vérifierons lors de l'examen de la décision modificative, car l'équilibre budgétaire et l'excédent possible ne pourra alors s'exprimer que :

- par une nouvelle rétractation du service et de l'emploi public départemental,
- par un nouvel affaiblissement des politiques sociales et de solidarité auprès de celles et ceux qui en ont le plus besoin,
- ainsi que par un recours renforcé à l'emprunt.

Je vous remercie.

Seul le prononcé fait foi